

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 4 octobre 2018 à 18h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard et Maurice Brossoit sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Rémi Robidoux.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**18-10-04-4804 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 4 octobre 2018 à 18 h 04.

Adopté

**Séance extraordinaire du jeudi 4 octobre 2018, à 18h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Avis de motion et présentation - Règlement No. 914-2018 sur la gestion contractuelle;
- D) Avis de motion et présentation – Projet de Règlement No. 915-2018 autorisant une dépense et un emprunt pour la réfection de la station de pompage Poirier;
- E) Autorisation – Travaux de réparation de la brique de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie;
- F) Période de questions;
- G) Levée de l'assemblée.

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**18-10-04-4805 Il est proposé par madame Andrea Geary**

**Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 4 octobre 2018 tel que présenté.

Adopté

**Avis de motion et présentation - Règlement No. 914-2018 sur la gestion contractuelle**

Avis de motion est donné par monsieur Florent Ricard selon lequel le Règlement numéro 914-2018 sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 914-2018 est présenté par monsieur Florent Ricard.

**Avis de motion et présentation – Projet de Règlement No. 915-2018 autorisant la dépense et emprunt pour la réfection de la station de pompage Poirier**

Avis de motion est donné par madame Andrea Geary selon lequel le Règlement No. 915-2018 autorisant la dépense et emprunt pour la réfection de la station de pompage Poirier sera présenté pour adoption avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 915-2018 est présenté par madame Andrea Geary.

**Autorisation – Travaux de réparation de la brique de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie**

**Considérant que** la Ville doit procéder à la réfection de la toiture d'une section de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie;

**Considérant qu'**avant de procéder à la réfection de la toiture, des travaux de maçonnerie sont requis afin de solidifier le pourtour de la toiture;

**Considérant** la soumission reçue de monsieur Marcel Charland pour un montant de 24 500 \$ plus les taxes applicables.

18-10-04-4806

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise l'octroi de contrat à monsieur Marcel Charland au coût de 24 500 \$ plus les taxes applicables;

**Que** la dépense de 24 500 \$ soit financée à même le surplus accumulé.

Adopté

**Période de questions du public**

Aucune question.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**18-10-04-4807**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 10.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, greffière